

Note sur la préparation du poison de flèches dans le nord Congo (Brazzaville)

A. Bouquet

Citer ce document / Cite this document :

Bouquet A. Note sur la préparation du poison de flèches dans le nord Congo (Brazzaville). In: Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. 14, n°8-9, Août-septembre 1967. pp. 359-362;

doi : 10.3406/jatba.1967.2941

http://www.persee.fr/doc/jatba_0021-7662_1967_num_14_8_2941

Document généré le 16/04/2017

Note sur la préparation du poison de flèches dans le Nord-Congo (Brazzaville)

Par A. BOUQUET

Directeur de Recherches O.R.S.T.O.M.



Dans toute la République du Congo-Brazzaville, seuls les habitants de la Likouala et de la Haute-Sangha chassent encore couramment à l'arbalète; mais alors que les Bakwele et les Djem de Sembé-Souanké (Haute-Sangha) n'emploient pas de flèches empoisonnées, Babinga, Bondgo, Enyélé, et Bomitaba en font un usage constant pour la chasse aux petits animaux.

L'arbalète est d'un modèle classique, de dimensions assez variables car elle est fabriquée par le chasseur pour son propre usage et de ce fait est ajustée à sa taille et surtout aux dimensions de son bras et de ses mains. Elle est taillée dans le tronc d'un jeune ébène (*Diospyros* sp.) de 20 à 30 cm de diamètre dont l'écorce est conservée pendant toute la fabrication de l'arme.

Taillé dans du bois fraîchement coupé, l'arc est coincé entre deux souches d'arbres, pour lui faire prendre sa courbure qu'il garde en séchant soit sous l'action du soleil, soit éventuellement en s'aidant de la chaleur d'une flamme. Ce n'est que lorsqu'il a acquis sa forme définitive et qu'il doit être ajusté sur le fût que le fabricant enlève l'écorce, dont la présence, en évitant une dessiccation trop rapide du bois sur la partie externe, doit faciliter sa mise en forme.

Le fût, en général très bien travaillé, est souvent orné de dessins géométriques gravés au couteau. Le dessus porte une rainure remplie de cire d'abeille ou de résine (en général de *Canarium schweinfurthii*, ou de Copal) parfaitement lissée ensuite; ces produits sont destinés à maintenir, par simple adhérence, la flèche dans la ligne de mire pendant la visée. Le départ de la flèche est obtenu en libérant la corde d'une encoche où elle est engagée lorsque l'arc est bandé. Cette opération s'effectue au moyen d'une sorte de gachette placée sous le fût, à portée du doigt du chasseur, qui fait remonter par simple pression une lame de bois incluse dans le manche.

Cette pièce différencie immédiatement les armes originaires de la Likouala de celles en usage dans la Haute-Sangha; dans cette région en effet le fût est fendu sur les trois quarts de sa longueur et ces deux lames de bois formant ressort sont maintenues écartées avec le doigt lorsque la corde est engagée dans son encoche, dès qu'on les lâche ils actionnent une cheville placée dans le fût, qui libère la corde, assurant ainsi la propulsion de la flèche.

Celles-ci sont taillées dans le rachis d'une feuille de *Raphia vinifera*, palmier extrêmement commun dans toutes les zones inondées de la cuvette congolaise. D'un type classique elles sont empoisonnées sur une longueur de 5 à 8 cm. Au moment de la chasse elles sont toutes taillées à la même longueur en se servant d'un repère marqué sur le fût de l'arbalète et empennées au moyen d'un triangle de feuille de *Penianthus longifolius* placé dans une fente pratiquée au couteau vers le quart inférieur de la flèche.

Le tir est effectué comme avec une carabine en épaulant l'arme tenue de la main gauche par la partie renflée où l'arc est emmanché, et de la main droite placée au niveau de la gachette. La visée est assurée par la flèche faisant fonction de ligne de mire.

Le poison est constitué par le suc extrait des tiges de *Strophantus gratus* (Apocynacées) appelé *démoni* dans les différents dialectes de la région, et d'une Périplocacée, du genre *Parquetina* Baill., vraisemblablement l'espèce *nigrescens* (Afzel) Bullock désignée généralement sous le nom vernaculaire de *mubangu*. Les formules varient peu avec les chasseurs qui ajoutent parfois d'autres végétaux comme *Rauvolfia vomitoria*, *Palisota schweinfurthii*, etc... mais conservent toujours les deux plantes de base. Il est à remarquer que les drogues servant pour cette préparation sont toujours employées à l'état frais.

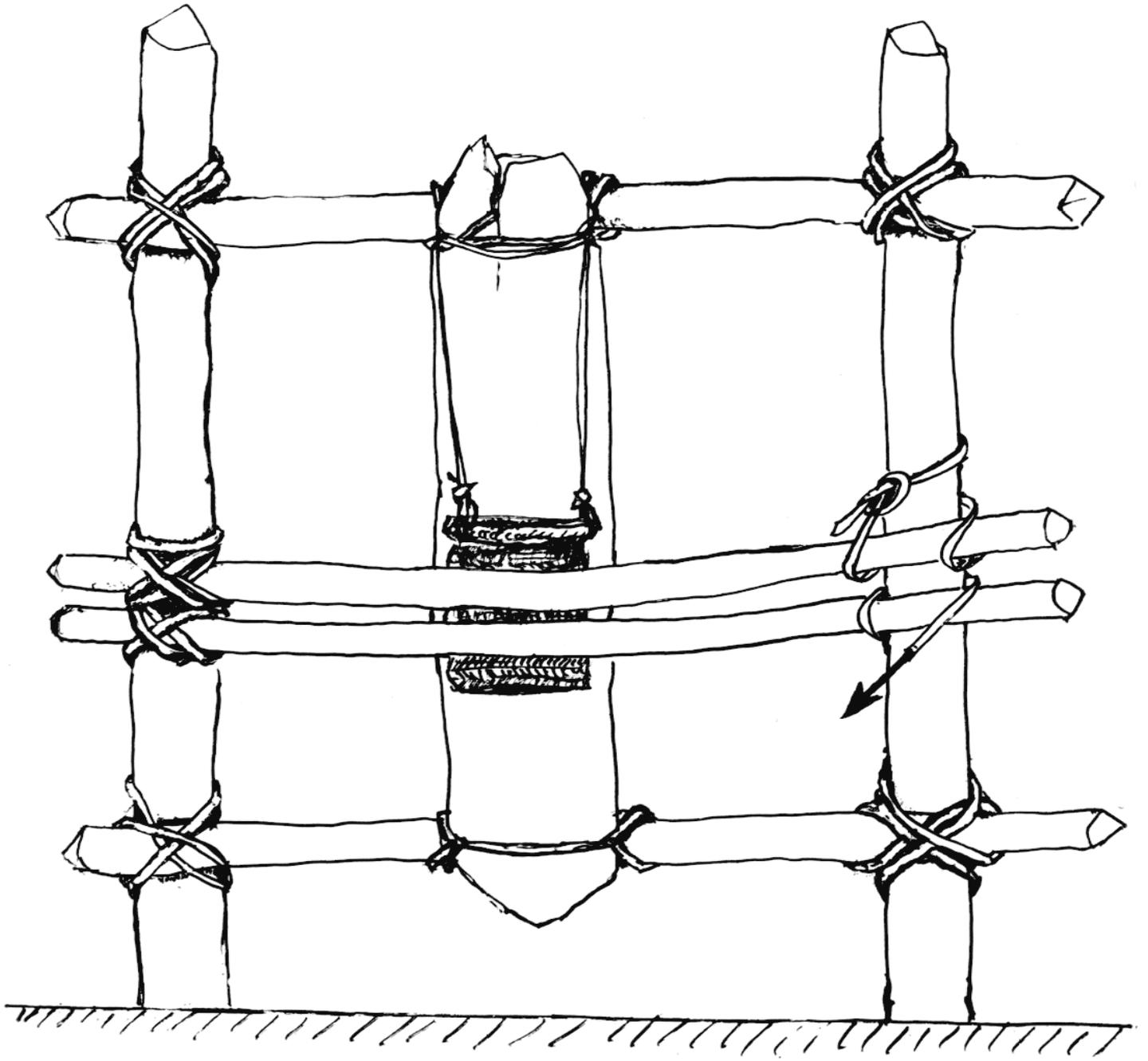
Lorsqu'il a besoin de poison, le chasseur va spécialement dans la forêt pour couper les lianes et le fabrique dès son retour au village ou au plus tard le lendemain. Dans ce cas les plantes sont conservées, roulées en paquet ou enveloppées de feuilles dans un endroit frais de la case, pour être écorcées au moment même de l'emploi.

Les tiges sont raclées au couteau de façon à obtenir de fins copeaux eux-mêmes tronçonnés en petits morceaux de 2 à 3 cm de long et éventuellement contusés au mortier si les écorces sont jugées trop épaisses. Chaque plante est traitée séparément, les morceaux sont rassemblés en petits tas, ce qui permet au chasseur de juger des quantités de drogues entrant dans la composition de son poison.

Ainsi préparées puis mélangées, les écorces sont placées dans une presse à poison pour en extraire le suc. Deux modèles sont employés dans la Likouala : l'un fixe, installé à demeure près de la case, l'autre portatif, constituant presque un appareil de voyage.

Ce modèle est constitué par deux morceaux de bois de 40 cm de long et de 2 cm de diamètre, reliés par une bande de lianes tressées de 50 cm de long et une dizaine de cm de large. Au moment de l'emploi un des morceaux de bois est solidement attaché à un arbre ou à un des poteaux de la case; les écorces sont placées dans cette sorte de tissu de liane préalablement ramolli par un séjour de quelques minutes dans de l'eau, puis égoutté. Saisissant alors à deux mains l'autre bâton, le chasseur tord l'appareil de toutes ses forces pour en essorer le jus qui est recueilli dans une assiette ou un petit bol.

Le deuxième appareil est un modèle réduit de la presse à huile de palme employée dans la région. Installé à poste fixe, il comprend un bâti constitué par deux poteaux d'1,50 m de haut solidement plantés en terre à environ 1,30 m l'un de l'autre, reliés au sommet et à 30 cm du sol par deux morceaux de bois de façon à former un cadre rectangulaire. Entre ces traverses est attachée verticalement par des lianes, une planche d'Iroko (*Chlorophora excelsa*, Moracées), grossièrement taillée à l'herminette, contre laquelle viendront s'écraser les écorces. Le pres-



Presse à poison.

soir lui-même est un levier du deuxième genre, type du casse-noix, constitué par deux ou trois branches de 3 à 4 cm de diamètre, fixées par l'une de leurs extrémités sur le milieu d'un des poteaux du bâti.

Un petit sac de vannerie contenant les écorces est fixé par une anse de raphia le long de la planche; le chasseur ramène dessus les bois de la presse en commençant par le plus haut. Il passe successivement autour de l'extrémité libre de ces bois et du deuxième poteau une corde qui y est fixée, et dont il garde le bout libre à la main. En tirant sur l'extrémité de cette corde il exercera la force motrice nécessaire au fonctionnement du pressoir. Le liquide obtenu par expression des écorces s'écoule le long de la planche dans un petit récipient placé au-dessous.

Aussitôt recueilli, le poison est appliqué sur l'extrémité des flèches avec un pinceau formé d'un tampon de coton ou d'un morceau de chiffon attaché au bout d'un petit bâton.

Après chaque application les flèches sont séchées au-dessus de la braise d'un foyer; il faut environ cinq à six couches pour obtenir un produit suffisamment efficace. Les flèches empoisonnées sont alors liées en botte, et exposées au soleil jusqu'à ce que le poison soit parfaitement sec, puis enveloppées dans des feuilles de *Penianthus* et rangées dans le toit de la case hors de portée des enfants.

D'après mes informateurs, le poison conserverait son efficacité pendant plus de deux mois et il suffirait de deux flèches bien placées pour tuer un colobe de 12 à 15 kg; l'animal blessé présenterait d'abord des symptômes de vertiges, puis de prostration précédant la mort de peu. Toute la viande serait comestible et se conserverait aussi bien que la chair des animaux abattus par d'autres moyens.

En cas de blessures accidentelles, toujours d'après les mêmes informateurs, il faut débrider la plaie, la faire saigner abondamment et appliquer immédiatement du sel ordinaire, puis un emplâtre d'arachides pilées ou de feuilles de *Gnetum* mâchées. Si par hasard le poison liquide était avalé, il suffirait de donner comme contre-poison, un bon verre d'huile de palme.

Ces renseignements, obtenus aux cours de mes enquêtes sur la pharmacopée congolaise, dans la préfecture de la Likouala, à la frontière Congo-République Centrafricaine, m'ont paru suffisamment originaux pour justifier cette note.





En haut : Presse à poison de flèches en usage dans la région d'Enyélé (Préfecture de la Likouala-Congo-Brazzaville).
En bas : Presse à huile de palme utilisée dans la même région.



En haut : Presse à poison de flèches en fibres, mise à ramollir dans l'eau avant usage.

En bas : Extraction du poison par expression des écorces (ville d'Enyéfé, Préfecture de la Likouala-Congo-Brazzaville).